



**1<sup>er</sup> séminaire SCOT – Jeudi 22 juin 2017**  
**COMPTE-RENDU**

*Liste des participants :*

APPARU Virginie	ComCom des Mille Etangs / Haute Vallée de l'Ognon
BARDOT Georges	Commune de Corbenay
BATAILLE Laure	Pays des Vosges Saônoises
BEAUVAL Violette	Pays Vesoul – Val de Saône
BERTHIER Jenny	DREAL Bourgogne Franche-Comté
BEY Jean-Pierre	ComCom du Pays de Luxeuil
BILQUEZ Isabelle	CMA Haute-Saône
BORDOT Thierry	Pays des Vosges Saônoises
BOUCQ Silvère	DDT Haute-Saône
BOURBIER Julien	PNR Ballons des Vosges
BURGHARD Frédéric	Commune de Luxeuil les Bains
BUZER Rémy	Commune de Magny-Vernois
CATRIN Olivier	EPTB Saône-Doubs
CHAPELLE Céline	SIED
CLEMENCIER Damien	Habitat 70
CLERC Daniel	ComCom du Pays de Villersexel
CIRON Guy	Chambre d'agriculture
COLLIN Béatrice	Commune de Melisey
CORNET Françoise	DDT 70
COURVOISIER Bertrand	Conseil Régional
DAGUE Alain	Commune de Fresse
DE MALLIARD Henri	Pays des Vosges Saônoises
DEVOILLE Jean-François	Fédération de pêche 70
ENOCH Frédéric	SCOT des Vosges Centrales
FAIVRE-BAZIN Claudette	Commune de Froideconche
FOUQUART Jean-Luc	DDT 70
FRESLIER Jacky	MNVS / FNE
FRESLIER Marie-Claire	CCHVO et OT
GEHANT Denis	Chambre d'agriculture
GIRARDOT Marjorie	ONF
GIRAUD Philippe	EPTB Saône-Doubs
GISBERT Manon	CEN Franche-Comté
GRILLOT Alain	Commune de Fougerolles

GROSJEAN Gilles	Pays des Vosges Saônoises
GUILLON Florence	Pays des Vosges Saônoises
HERMENEGILDO Pédro	AUTB
HEYMANN Bruno	Commune d'Amage, CCME/CCHVO
JABRY Nathalie	Commune de Luxeuil-les-Bains
JACOBBERGER Michel	Commune de Champagny, CCRC
JEANNEQUIN Anne-Laure	CAUE 70
JEANNIN Angélique	ComCom Haute-Comté
KOENIG Stéphanie	Habitat 70
LAMBERT Hélène	EPTB Saône-Doubs
LAURENT Paul	Commune de Hautevelle
LEPAUL Michèle	CCHC
LEROUX Yves	PNR des Ballons des Vosges
LUTHRINGER Virginie	Pays Vesoul – Val de Saône
MARTHEY Louis	Commune de Luxeuil les Bains
MIEGE Benoit	Commune de Fougerolles
MORAS Loris	Commune de Villargent
MORLOT Robert	ComCom du Pays de Lure
MOUGIN Marie-Jeanne	Commune de Melincourt
OLIGSCHLAGER Jean-Claude	CCI de Haute-Saône
PELLETERET Gérard	Commune de Villersexel
PERNOT Hélène	ComCom Pays de Lure
PIERREL Marguerite	Ass. Luronne de Protection et d'Etude de la Nature
PINOT Alicia	Commune de Luxeuil les Bains
PLANTEVIN Bertrand	ComCom Pays de Lure
POISSONNET Mikael	COFOR
SAINTIGNY Henri	Pays des Vosges Saônoises
SEGUIN Laurent	Pays des Vosges Saônoises
TARIN Pierric	Pays des Vosges Saônoises
TRAMESEL Jean-Claude	Commune de Aillevillers
VALDENNAIRE Sylviane	Commune de Haut du Them – Château Lambert
VANETTI Jean-Luc	ALPEN
VAUTRIN Sabine	PNR des Ballons des Vosges
VENNE Guy	Pays des Vosges Saônoises
WILMSMEIER Eike	ONF

*Excusés :*

AMBS Gilles	Verrerie de La Rochère
ANTONY Michel	Comité de Vigilance
BALLOT Jean-Christophe	Commune de Magny-Jobert
BLANDIN Jean-Paul	Commune de Fallon
BLASZCZYK Christophe	Lisi Automotiv
BOUCHET Véronique	DREAL Bourgogne Franche-Comté
BOURGEOIS Pascal	NEOLIA
BURTIN Julien	SAFER Bourgogne Franche-Comté
CHAILLOT Charlotte	SOLIHA
CHAMPLOY Daniel	Commune de Magnivray
CHANTERANNE Damien	CRPF
CHIPAUX Michèle	Commune d'Ecromagny
CHOQUET Éric	Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Haute-Saône
CLAUDEL Hubert	Commune de Haut du Them – Château Lambert

CLERC Colette	Commune de Villersexel
CORNU Benoit	Commune de Ronchamp
DAGUENET Robert	MSA
DEMESY Pierrette	Commune de Lure
DE MISCAULT Hugues	Distillerie Devoille
DESIRE Michel	Commune de Passavant La Rochère
DUFAY Marie-Guite	Présidente de la Région Bourgogne Franche-Comté
FAIVRE-IPPONICH Aurore	EPTB Saône-Doubs
GALMICHE Edith	Commune d'Amont et Effreney
GALMICHE Michel	Commune de Plancher les Mines
GIRARD Bernard	Commune de La Bruyère
GIRAUD Cécile	Verrerie de La Rochère
GUILLEMONT Nicolas	INAO
JAOUEN Audrey	ARS
KRATTINGER Yves	Président du Département de la Haute-Saône
KROEMER Stéphane	Commune de Luxeuil-les-Bains
LAMBERT Elodie	Maison de la Négritude
MARSOT Gilles	Commune de Les Aynans
MARTINET Gilles	Commune de La Lanterne et Les Armons
MERCIER Line	Conseil de développement
MESTRE Paul-André	DRAAF Bourgogne Franche-Comté
MONNOT Charlotte	Office de tourisme de Villersexel
MORISOT Sylvain	Commune d'Oricourt
PERNOT Régis	Commune de Conflans sur Lanterne
PONSOT Christian	Commune d'Athesans-Etroitefontaine
ROMARY-GROSJEAN Sophie	Communauté de Communes du Pays de Lure
SAILLEY Bruno	Commune d'Oppenans
STOECKLIN Jean-Jacques	Commune de Belfahy
VEREECKE Julie	DREAL Bourgogne-Franche-Comté
VIEUXMAIRE Jean-Philippe	Association des Commerçants Artisans PME de Fougerolles
YODER Christine	Chambre d'agriculture de Haute-Saône
Monsieur le Maire et les adjoints	Commune de Vauvillers

## 1. Présentation du diagnostic – Plénière (matin)

### ✓ PJ : Diaporama présenté en séance

Thierry BORDOT, Président du Pays des Vosges Saônoises, débute cette journée de travail en rappelant la démarche d'élaboration du SCOT. Il remercie les Communautés de Communes pour leur implication dans le diagnostic et notamment lors des entretiens qui se sont déroulés en avril dernier. Il donne ensuite la parole aux bureaux d'études en charge de l'élaboration du SCOT et des études environnementales : *Economie, Aménagement et Urbanisme (E.A.U. – ProScot)* et *L'Atelier des Territoires*.

Les bureaux d'études présentent le diagnostic du territoire (présentation jointe au présent compte-rendu) et les enjeux qui se dessinent pour le territoire des Vosges Saônoises.

A la suite de cette présentation, les participants sont amenés à faire part de leurs observations.

Ont notamment été abordés :

- **Richesse naturelle du territoire** : définir les pressions sur l'environnement et enjeux environnementaux, définition de la TVB. Lien avec le tourisme vert et avec l'attractivité du territoire. Mettre des moyens pour la protection de l'environnement et d'un cadre de vie privilégié.
- **Accueil des entreprises** : nécessité d'une politique d'attractivité des entreprises, de promotion du territoire et de son positionnement privilégié à proximité de l'aire urbaine de Belfort-Montbéliard, des lignes LGV (gares de Belfort-Montbéliard et Remiremont), des 2x2 voies. Proximité du sud de l'Alsace et de la Lorraine. Culture industrielle du territoire.
- **Maintien de la valorisation du bois par les collectivités propriétaires de bois.**
- Politique volontariste pour une **moindre consommation d'espace** : réhabilitation de friches, lutte contre la vacance.
- Renforcer le territoire vis-à-vis de ses **productions** : lait, forêt... Nécessité d'entreprises de transformation pour garder la valeur ajoutée sur le territoire et non l'exporter.
- **Promotion touristique** du territoire peut engendrer des retombées pour les circuits-courts. Faire connaître les richesses patrimoniales.
- **Définir l'armature urbaine** : villes, bourgs et villages ont besoin mutuellement les uns des autres / complémentarité. Question de la concentration et de l'équilibre.
- Conserver une agriculture diversifiée et complémentaire.
- Lier développement urbain et ressource en eau / assainissement.
- Réfléchir selon une approche globale et non sectorielle.
- **Définir une réelle stratégie de développement du territoire.**
- Opérationnalité du SCOT : actions sur le terrain.

Détail des interventions :

Intervention	Observations / remarques / questions
Jean-Luc VANETTI Association ALPEN	Le patrimoine archéologique sera-t-il pris en compte dans le diagnostic ? ➤ <i>Des choix ont été faits pour la présentation du diagnostic, tout n'a pas pu être présenté. Ce point pourra être étudié avec la question du tourisme et la valorisation de ce patrimoine.</i>
Hélène PERNOT ComCom Pays de Lure	Ne pas s'arrêter au patrimoine physique : il existe également un patrimoine lié à la gastronomie, à l'événementiel.
Philippe GIRAUD EPTB Saône-Doubs	Importance des zones humides. Un inventaire complémentaire à celui du Département est cours sur le territoire, réalisé par le syndicat. Richesse naturelle du territoire, cours d'eau de qualité. Tourisme vert et tourisme de pêche sont incontournables.
Manon GISBERT CEN Franche-Comté	Manque d'éléments sur les enjeux environnementaux : pressions sur le milieu naturel, précisions sur la TVB... Manque d'analyse de l'état des lieux. Titre de la 4 <sup>ème</sup> partie mal choisi : plutôt « une vraie richesse du territoire ».

Louis MARTHEY ComCom du Pays de Luxeuil	2 types de tourisme coexistent : de proximité (de courte durée) et de « masse ». Importance d'une entente sur les parcours touristiques. Il faudrait avoir une densité de « tourisme rapide » sur le territoire. Les entreprises sont à la recherche d'une compétence et d'une facilité d'accès. Elles décident au final de leur implantation. Les collectivités consacrent des moyens pour les habitants (services) mais pas suffisamment pour l'attractivité des entreprises.
Gilles GROSJEAN ComCom Rahin et Chérimont	Le réchauffement climatique cause des nuisances sur la faune et la flore.
Pierric TARIN ComCom Rahin et Chérimont	Présence de logements vacants, de friches industrielles... et en même temps consommation de 1 000 ha de terrain en 10 ans. Nécessité d'une politique volontariste dans le projet de développement pour qu'il soit moins consommateur d'espace.
Guy CIRON Chambre d'Agriculture	Bon fonctionnement des chambres d'hôtes et tables d'hôtes. Absence d'outils de transformation pour valoriser les produits locaux sur place (ex. : lait). Méconnaissance du territoire depuis l'extérieur. Problème de mises aux normes des friches (pollution).
Julien BOURBIER PNR des Ballons des Vosges	Le Parc dispose d'éléments sur les ressources agricoles et forestières qui peuvent être transmises dans le cadre de la réalisation du diagnostic.
Marguerite PIERREL ALPEN	A travers la question du tourisme, il faut également voir l'achat par les touristes de produits du terroir et la mise en valeur des circuits-courts, ainsi que de la biodiversité. Importance de la réhabilitation pour réduire l'étalement urbain. Problème de l'ouverture de nouvelles carrières. Mettre des moyens pour assurer la protection de l'environnement. Existence d'un potentiel hydroélectrique sur les cours d'eau du territoire.
Mikaël POISSONNET COFOR	Prédominance de la propriété foncière par les communes (55%) qui permet d'organiser et de valoriser la filière bois (commercialisation, chaufferies). Projets politiques qui portent la forêt. Organisation de produits touristiques en associant la forêt. Stockage du CO2. Valorisation de la construction bois qui permettra la régénération de la forêt.
Gérard PELLETERET ComCom Pays de Villersexel	Le SCOT est expliqué de manière pédagogique. Nécessité de trouver des actions opérationnelles dans le SCOT. Territoire riche : patrimoine historique, culturel, culturel... à voir avec un œil optimiste, à valoriser et à protéger. Manque de matière grise : nécessité de renouveau, d'innovation et chercher à faire autrement.
Thierry BORDOT Pays des Vosges Saônoises	Volonté d'un travail au plus près des communes pour réussir le SCOT. Capacité du territoire à rebondir en utilisant les ressources présentes.

<p>Laurent SEGUIN Pays des Vosges Saônoises</p>	<p>Nombreuses personnes présentes au séminaire : volonté de s'investir. Fin des oppositions au SCOT. Baisse de l'emploi et de la population mais variation selon les territoires. Nécessité de se tourner vers l'avenir. Le territoire n'est pas déconnecté des métropoles (LGV, 2x2 voies). Mutation amorcée : arrivée du THD mais nécessité de filières de formation adaptées. Patrimoine environnement : atout, élément d'attractivité. Nécessité d'un bon niveau de services : objectif d'équilibre.</p>
<p>Silvère BOUCQ DDT 70</p>	<p>Question de l'armature urbaine peu abordée ; le SCOT ne pourra pas passer à côté de sa définition.  <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <i>L'armature urbaine est au cœur des enjeux du SCOT. Elle n'a pas été abordée volontairement dès ce 1<sup>er</sup> séminaire mais elle se dessinera suite aux ateliers.</i></li> </ul> <p>Fermeture des paysages : inquiétude, diminution du charme des paysages pour les randonneurs, cyclistes...</p> </p>
<p>Denis GEHANT Chambre d'agriculture</p>	<p>Enjeu de conservation d'une agriculture diverse et complémentaire ; ne pas opposer les filières. Création d'une marque forte ? Problème de la rentabilité économique des exploitations. Penser collectif. Survie économique dans le respect de l'environnement.</p>
<p>Olivier CATRIN EPTB Saône-Doubs</p>	<p>Bien faire le lien entre la ressource disponible en eau et les volontés de développement futur. Idem avec les infrastructures de traitement des eaux usées.</p>
<p>Sabine VAUTRIN PNR des Ballons des Vosges</p>	<p>Objectif de maintien de la population avant de penser à son augmentation. Développement des services et équipements nécessaires. Voir ceux qui font défaut. Définition d'une enveloppe urbaine de référence par le PNR : réhabiliter avant de consommer des espaces en extension.</p>
<p>Henri DE MALLIARD ComCom Haute-Comté</p>	<p>Diminuer et réorienter les aides du Département pour les extensions de réseaux qui favorisent l'étalement urbain.</p>
<p>Alain GRILLOT ComCom Haute-Comté</p>	<p>Avoir une approche globale et non sectorielle. Culture industrielle de la Haute-Comté : des entreprises reviennent s'y installer.</p>
<p>Bertrand COURVOISIER Région Bourgogne Franche-Comté</p>	<p>Armature urbaine : rôle de chaque territoire dans le Pays, nécessité de conforter les bourgs-centres pour rendre le territoire plus fort. De même, les bourgs-centres ont besoin d'un territoire rural dynamique. Tout le monde a un rôle à jouer. SCOT = document stratégique : développer une stratégie opérationnelle de développement du territoire en lien avec les nouvelles politiques territoriales de la Région. Référencer précisément les friches et voir lesquelles ont vocation à être réhabilitées (enjeu environnemental notamment lié à la pollution).</p>

## 2. Ateliers thématiques (l'après-midi)

### 2.1 Atelier « cadre de vie »

Animateur : Mathieu BESNIER

Elus référents : Thierry BORDOT et Guy VENNE

Liste des participants :

BEAUVAL Violette	Pays de Vesoul – Val de Saône
COURVOISIER Bertrand	Région Bourgogne Franche-Comté
ENOCH Frédéric	SCOT des Vosges Centrales
FOUQUART Jean-Luc	DDT 70
GUILLOIN Florence	Pays des Vosges Saônoises
HERMENEGILDO Pédro	Agence d'urbanisme du Territoire de Belfort (AUTB)
JABRY Nathalie	Commune de Luxeuil les Bains
JEANNEQUIN Anne-Laure	CAUE 70
JEANNIN Angélique	ComCom de la Haute-Comté
KOENIG Stéphanie	Habitat 70
LEPAUL Michèle	ComCom de la Haute-Comté
PINOT Alicia	Commune de Luxeuil les Bains
TOURNADE Patrick	Comité de vigilance 70
VAUTRIN Sabine	PNR des Ballons des Vosges

### Thèmes abordés :

#### **Logement et phénomène de vacance : Quelles pistes d'amélioration ? Quels freins ?**

- Manque de stratégie globale ;
- OPAH mais effet limité : environ 1 logement par commune alors que certaines villes ont 50/60 maisons qui se vident chaque année ;
- Secteur ABF : habitat non adapté aux ménages (petites fenêtres, escaliers en colimaçon). Possibilité de conserver la façade mais de modifier l'arrière ? ;
- Lien cellule commerciale / appartement au-dessus ;
- Coût pour la collectivité... ;
- Penser à la dédensification pour gagner en fonctionnalité ;
- Réappropriation des centres-villes par des populations défavorisées ;
- Outils coercitifs ? ;
- Attention aux aides financières : la construction neuve est favorisée par les banques (PTZ) par rapport à la réhabilitation.

#### **Aménagement :**

- Nécessité d'un travail en parallèle sur les espaces publics : donner envie de réinvestir les centres-villes ;
- Enjeu de rénovation des centres-villes ;
- Absence de vision globale dans l'aménagement des centres-bourgs ;
- Absence de réelle attractivité des commerces.

### **Services :**

- Difficulté d'accès aux services publics pour une frange de la population non motorisée ;
- MSAP : pis-aller ou réelle opportunité ? Question de la fracture numérique vis-à-vis de l'utilisation des services publics.

### **Transports et déplacements :**

- Organisation d'aires de covoiturage ;
- Exemple des Vosges centrales qui ont créé une plateforme mobilité après croisement du repérage des aires sauvages et de l'étude mobilité ;
- TAD : absence de rentabilité, service rendu à la population ;
- Tests de gratuité des transports : pas toujours un réel levier ;
- Taux de motorisation élevé mais population sans voiture avec des besoins particuliers : quid de la piétonnisation de certains espaces ? Attention à l'opposition des commerçants ;
- Problème de motorisation de certaines personnes en recherche d'emploi ; exemple de la Mission Locale qui a mis à disposition des scooters ;
- Nécessité d'un projet de mobilité, alternative à la voiture individuelle ;
- Importance de maintenir les lignes SNCF ;
- Faciliter l'utilisation des modes doux (continuités piétonnes, cyclistes, sécurité, etc...).

### **Santé : comment pallier le manque de professionnels de santé ?**

- Centre de santé ou maison de santé ? ;
- Revenir sur le numerus clausus ? sur la liberté d'installation ? ;
- Valoriser la proximité de l'aire urbaine de Belfort-Montbéliard, le cadre de vie agréable pour être davantage attractif vis-à-vis des professionnels de santé ;
- Mission santé au Pays avec portage d'un contrat local de santé (CLS) ;
- Question de l'activité du conjoint : le territoire ne dispose pas toujours d'emplois recherchés par les conjoints des professionnels de santé souhaitant venir s'installer sur le territoire.

### **Culture, tourisme, loisirs :**

- Structurer l'offre locale ;
- Pollution des affiches / informations ;
- Importance de développer l'accès à la culture + accompagnement (médiation culturelle car l'accès à la culture pour les populations des territoires évite de se « refermer sur soi ») ;
- Attrait : présence de piscines, cinémas, salles de spectacle...
- L'organisation de manifestations importantes sur le territoire permet de renforcer sa notoriété. Exemple du Tour de France qui offre un « coup de projecteur » considérable sur le territoire.

### **Commerce :**

- Une attention particulière devrait être apportée sur la qualité architecturale et paysagère des zones commerciales.
- Des actions d'animation commerciale des centres-villes permettraient de dynamiser ces secteurs.
- Les acteurs publics pourraient s'inspirer de certaines actions expérimentées dans d'autres territoires visant à inciter l'implantation de nouveaux commerces. Exemple de l'opération « Ma boutique à l'essai ».

## 2.2 Atelier « économie »

Animateur : Philippe PLANTAGENEST

Elus référents : Henri DE MALLIARD, Henri SAINTIGNY et Pierric TARIN

Liste des participants :

BATAILLE Laure	Pays des Vosges Saônoises
BILQUEZ Isabelle	CMAI Franche-Comté
BOURBIER Julien	PNR des Ballons des Vosges
BURGHARD Frédéric	ComCom du Pays de Luxeuil / Commune de Luxeuil les Bains
DAGUE Alain	Commune de Fresse
FRESLIER Marie-Claire	ComCom des Mille Etangs / OT Mille Etangs / Commune de Mélisey
GEHANT Denis	Chambre d'agriculture
HENRY Laurence	Commune de La Rosière
JACOBBERGER Michel	ComCom Rahin et Chérimont
LUTHRINGER Virginie	Pays de Vesoul – Val de Saône
MIEGE Benoit	ComCom de la Haute-Comté
OLIGSCHLAGER Jean-Claude	CCI 70
PERNOT Hélène	ComCom du Pays de Lure
PLANTEVIN Bertrand	ComCom du Pays de Lure
POISSONNET Mikaël	COFOR
TRAMASEL Jean-Claude	ComCom de la Haute-Comté
WILMSMEIER Eike	ONF

**Thèmes abordés :**

**Rénovation et requalification des logements vacants :**

- Possibilité de dynamiser la filière construction / écoconstruction et donc de développer l'emploi ;
- Comment privilégier les artisans locaux ?
- Est-il opportun de prévoir la taxe sur les locaux vacants ?
- Il est signalé des difficultés avec les ABF (Architectes des Bâtiments de France) en secteur classé pour réutiliser les locaux en y apportant les modifications nécessaires ; le risque est très grand, si on ne peut adapter les logements, qu'ils restent vides sur le long terme ;
- La ville de Luxeuil signale que de nombreux logements sont réutilisés, mais en logements meublés, professionnels ou non, pour un usage touristique, ce qui est naturellement très utile, mais ne règle en rien les besoins de logements pour habitants permanents.
- Une candidature de la commune de Luxeuil-les-Bains à l'appel à projets « îlots dégradés » a été réalisée auprès du Conseil Départemental ;
- Il est rappelé que dans de nombreux cas, il faudra accepter de « déconstruire » les logements vacants lorsque leur valeur patrimoniale est faible ou que leur état le nécessite ;
- Dans ce domaine, les élus peuvent apprendre à être les « régulateurs » du marché en utilisant les leviers nécessaires pour parvenir à une amélioration sensible de la situation. Mais se pose la question de leurs capacités financières à intervenir.

### **Commerce :**

- L'importance des commerces de centre-ville dans la proximité pour les habitants et pour l'animation des centres-villes ;
- Luxeuil poursuit son plan d'aide au commerce, mais la réalisation des objectifs de revitalisation du commerce de centre-ville supposera une limitation forte des emprises périphériques ; une solidarité basée sur une stratégie partagée entre les territoires s'avère nécessaire pour réguler l'implantation commerciale.
- Il pourrait être pertinent que le Département réoriente ses aides aux réseaux en les concentrant sur les réseaux de centre-ville, pour favoriser la reconquête des centres plutôt que les extensions périphériques.

### **Agriculture :**

- Intérêt de travailler autour de l'autosuffisance du territoire ;
- Importance de la valorisation des haies (bois d'entretien) dans le cadre d'une filière bois qui ne nécessite pas que des bois de grande qualité, mais suppose également des matériaux permettant de réaliser des plaquettes, etc...
- Intérêt de réserver du terrain pour l'activité maraîchère.

### **Filière forêt-bois :**

- Environ 15 entreprises existent, dont deux usines de panneaux ; l'objectif doit être, d'abord de maintenir cet outil de production en ne portant pas d'orientations qui limiteraient la capacité de croissance des entreprises ;
- Le site fougerollais de *General Electric* recrute 100 personnes, et a regroupé autour de son usine quatre sous-traitants ; prendre en compte le potentiel de développement économique autour des entreprises existantes ;
- Il faut faciliter la mobilisation de la ressource en bois, notamment au travers des voiries et chemins d'accès aux parcelles forestières ;
- Il est signalé, en revanche, la difficulté à pourvoir localement les postes de bûcherons, en lien avec le manque de formation sur place dans ce domaine ;
- Il est également rappelé l'intérêt pour le développement de la filière que les collectivités continuent à créer des chaufferies bois pour leurs équipements.

### **Tourisme :**

- Le tourisme peut s'appuyer sur le marque « Vosges du Sud » ;
- Il existe un potentiel d'agro-tourisme, à développer.

Enfin, il est rappelé, s'agissant du mode de développement du territoire, que la question posée est sans doute celle de l'amélioration de la qualité territoriale pour développer l'attractivité du Pays. A ce titre, il est montré en exemple le fait que des retraités provenant d'autres régions viennent s'installer dans le Pays.

## 2.3 Atelier « environnement »

Animateur : Claude MAURY  
Elus référents : Gilles GROSJEAN et Laurent SEGUIN

Liste des participants :

CATRIN Olivier	EPTB Saône & Doubs
LAMBERT Hélène	EPTB Saône & Doubs
PIERREL Marguerite	ALPEN
APPARU Virginie	ComCom de la Haute Vallée de l'Ognon et des Mille Etangs
CHAPELLE Céline	SIED 70
DEVOILLE Jean-François	Fédération de Pêche
CORNET Françoise	DDT 70
GIRARDOT Marjorie	ONF
MATHEY Louis	ComCom du Pays de Luxeuil
GROSJEAN Gilles	ComCom Rahin et Chérimont / Pays des Vosges Saônoises
CIRON Guy	Chambre d'Agriculture 70
FRESLIER Jacky	Maison de la Nature des Vosges Saônoises
GRILLOT Alain	ComCom de la Haute Comté
MOUGIN Marie-Jeanne	Maire de Melincourt
BERTHIER Jenny	DREAL BFC
COLLIN Béatrice	Mairie de Melisey
VANETTI Jean-Luc	ALPEN
HEYMANN Bruno	ComCom Haute Vallée de l'Ognon
GISBERT Manon	CEN Franche-Comté
LE ROUX Yves	ENSAIA (Nancy)
SEGUIN Laurent	Pays des Vosges Saônoises – PNR des Ballons des Vosges
THOMAS Marie-Claire	ComCom du Pays de Lure

### Thèmes abordés :

#### **Eaux superficielles**

- Au cours des dernières années, des étiages de plus en plus longs et de plus en plus sévères sont observés au niveau de certains cours d'eau comme l'Ognon ou le Rahin. Cela est lié selon les participants à différents phénomènes : l'artificialisation des cours d'eau, l'imperméabilisation des sols (zones d'habitat, d'activités), la vidange non contrôlée de certains étangs, la gestion des prairies.
- Localement la dégradation de la qualité des eaux est liée au changement climatique, à un assainissement déficient, à la gestion des effluents d'élevage, à la maïsiculture qui laisse les sols à nus, à la rectification des cours d'eau, à l'exploitation des gravières qui abaisse la nappe alluviale, aux vidanges d'étangs.

#### **Eaux souterraines**

- Le territoire a une forte responsabilité car il se situe en tête de bassin ;
- La ressource en eau représente une richesse qui doit être préservée ;
- Certaines sources tarissent en été ;
- Problèmes quantitatifs dans quelques communes et dans le secteur des grès (faible réserve en eau) ;

- Problématique de la nappe du Breuchin qui alimente 58 communes hors de la zone de la nappe. Nécessité de définir une juste répartition de cette ressource.
- La protection réglementaire des captages a fortement augmenté, mais il reste encore une marge de progression ;
- La qualité des réseaux de distribution (état, tronçons encore en plomb) reste posée ;
- Mettre en place des regroupements optimums pour la distribution, avec des longueurs de réseaux limitées ;
- Besoin d'engager une concertation, entre acteurs, usagers et citoyens.

## Milieu naturel

- Les milieux naturels protégés et inventoriés restent méconnus du grand public. Ils sont souvent vécus comme une contrainte, et pas toujours bien gérés.
- Les mesures à prendre pour ces milieux portent sur :
  - o la sensibilisation,
  - o la politique d'acquisition foncière,
  - o une meilleure prise en compte dans les projets d'aménagement,
  - o les mesures d'évitement.
- La nature ordinaire (à ne pas opposer à la nature remarquable) composée des haies, ripisylves, mares, etc... est en danger, mais la prise de conscience s'améliore.
- Le territoire du SCoT du Pays des Vosges Saônoises est une TVB (trame verte et bleue), dans laquelle s'inscrivent quelques zones urbanisées.
- Le développement des productions locales peut être un moyen de préserver le milieu naturel.
- Certaines espèces ou taxons sont particulièrement en danger : sont notamment citées l'écrevisse à pieds blancs, les abeilles, les chiroptères, le castor, les rapaces, le Grand tétras. La préservation de ces espèces passe par une préservation de leurs habitats.
- Les pratiques agricoles font aussi disparaître certaines plantes.
- Certains bosquets pénalisent les exploitants agricoles.
- Dans certains secteurs le développement des zones urbanisées de manière linéaire crée déjà des coupures (région luronne, secteur de Villersexel, certaines vallées...). Il faut être vigilant dans le SCoT et prendre des mesures pour éviter qu'elles se multiplient.
- Effet de coupure créé par les mises à 2 x 2 voies des routes et des zones de culture.

## Risques

- Le risque principal est lié aux inondations, mais il reste ponctuel, lié souvent à des orages, à la fonte des neiges et aux modifications du territoire par l'agriculture (grandes parcelles, suppression des haies, des rigoles, drainage...).
- Bassin de Champagny.
- L'artificialisation des sols augmente ce phénomène.
- Risque lié au radon côté vosgien.
- Atlas des mouvements de terrain en cours de réalisation par la DDT.
- Présence de certaines espèces invasives (ex. l'ambrosie).
- Risques anthropiques surtout liés aux anciens sites industriels pollués, avec le risque de pollution des eaux. Quelques sites cités : Usine Lyonnet, Vialis à Fougerolles et Ronchamp, ancienne tannerie à Lure...

### **Energies renouvelables :**

- Nécessité de créer un mix énergétique avec l'éolien, le photovoltaïque, l'hydroélectricité et le bois-énergie, en favorisant les petites unités, et la géothermie ;
- Le bois-énergie mérite d'être développé, compte tenu de la réserve en bois locale et de la maîtrise foncière de 50% des surfaces boisées par les communes ;
- Hydroélectricité : attention à la conservation des continuités écologiques ;
- Photovoltaïque : privilégier le développement en toitures, non consommateur d'espace (point de vigilance : des gênes visuelles évoquées) ;
- Eolien : contraintes liées à la BA 116, à la protection du Grand tétras, et au manque de vent, mais forte capacité de production par rapport au photovoltaïque.

### **Réduction des consommations d'énergie et PCET :**

- Appliquer les normes RT dans le bâtiment ;
- Favoriser l'utilisation du bois dans la construction (neuf et rénovation) ;
- Favoriser l'utilisation des produits locaux (circuits courts) ;
- Favoriser l'intermodalité dans les transports ;
- Développer des aires de covoiturage ;
- Faciliter l'utilisation des véhicules électriques, de l'autopartage et du covoiturage ;
- Prévoir des liaisons douces pour relier les différents quartiers et aux zones d'activités ;
- Développer les chaufferies bois ;
- Obliger les PLU à se poser ces questions sur l'énergie.

### **3. Clôture**

Une synthèse des ateliers est réalisée en séance plénière.

Le Président du Pays des Vosges Saônoises clôt la journée en remerciant l'ensemble des participants de leur venue et de leur implication dans l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale.

Il rappelle que le diagnostic fera l'objet d'une présentation en Comité Syndical d'ici la fin de l'année, après la tenue d'un second séminaire, d'ateliers locaux (dans les communautés de communes) et autres instances d'élaboration partagée.

PAYS DES VOSGES SAÔNOISES

# L'agriculture et la filière bois, des atouts

Une journée de séminaire au Pays des Vosges saônoises autour de l'élaboration du Schéma de cohérence territoriale. Quels leviers activer ?

« On arrive au bout de la phase de diagnostic. Les com-com ont exprimé leur vision. Les bureaux d'études ont agrégé [...] on va encore avoir des allers-retours avec les communes », synthétisait, hier Thierry Bordot, le président du Pays des Vosges Saônoises ;

Le chantier est conséquent. Le Pays des Vosges Saônoises est engagé dans la réalisation d'un SCOT (Schéma de cohérence territoriale). La phase concrète de ce document d'urbanisme à l'échelle du Pays a été lancée en mars dernier. Jeudi, les élus, les représentants des administrations, d'associations et d'institutions telle que la Chambre d'agri-

culture se retrouvaient à Lure, le temps d'un séminaire. Face à eux, les représentants des bureaux d'études mandatés pour réaliser ce Schéma. « On n'est pas sur une méthode autoritaire », soulignait Thierry Bordot, C'est clair, le travail des bureaux d'études c'est aussi de permettre d'ouvrir les débats, d'apprendre à s'écouter.

« Il n'y a pas de blocs qui s'opposent. Les gens ont appris à parler ensemble », se réjouit d'ailleurs Laurent Seguin.

Ce qu'ils doivent définir ensemble, ce sont les stratégies de développement, à l'échelle du Pays. En tenant compte des exigences environnementales, des atouts économiques. « C'est très pédagogique, donc ça va marcher », imagine Gérard Pelleteret, le maire de Villers-sec. Ouvrir le débat, cela permet de ressentir ce qui reste clivant. Un exemple levé par un responsable de la DDT ? La question dite des armatures urbaines. Ce que cela sous-entend ? Les frictions récurrentes au sein des com-com entre le bourg-centre et les communes périphériques pour le financement de services dont toute la collectivité profite.

« S'il y a des postures, c'est parce qu'il y a des craintes », explique Thierry Bordot. Mais pour lui bourgs centre et villages ne peuvent plus évoluer l'un sans l'autre. Le



La filière bois pourrait être plus structurée d'après les experts des bureaux d'études. Photo d'archives O.B.

représentant de la Région est sur la même ligne. « Chaque territoire a un rôle à jouer. Il y a un besoin à conforter les bourgs comme Lure, Luxeuil. L'inverse est vrai, les bourgs centre ont besoin des territoires ruraux », ajoute-t-il.

Tout ce qui doit aider à définir les stratégies de développement dans ce cadre n'est pas tranché. Les sujets ne manquent pas. Sur le Pays ce qui concerne visiblement tout le monde, c'est l'économie touristi-

que. « Personne ne croit qu'on va vivre tous du tourisme dans vingt ans », pose Philippe Plantagenest, un des experts. « Mais cela modifie la vision qu'on a du territoire ». Le tourisme génère une vision positive. « Il y a des visions différentes », nuance Louis Marthey (Luxeuil). Entre le tourisme vert, de loisirs... Et le tourisme de masse.

Les autres points forts mis en avant ? L'agriculture et les produits valorisés que sont les AOC et autre

AOP. « Ce sont des niches qu'il faut intégrer avec la question des circuits courts. On a des aires urbaines importantes à proximité », estime encore Philippe Plantagenest qui met en avant d'autres atouts : la filière bois, pas encore assez structurée, qui peut aussi permettre plus d'indépendance énergétique dans un avenir où les énergies fossiles vont coûter de plus en plus chères.

Olivier BOURAS

« Personne ne croit qu'on va vivre tous du tourisme dans vingt ans. »  
Philippe Plantagenest  
Un des experts

Photographies de la journée – plénière et ateliers thématiques :

